

Dans la peau d'un magistrat

Pour la première fois en Haute-Saône, des élèves du lycée Belin participent à la simulation de deux procès en audience correctionnelle. Le projet est mené en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit.

Les vingt-quatre élèves de première bac professionnel Technicien d'usinage du lycée Belin à Vesoul ont eu à choisir le rôle qu'ils vont tenir demain, vendredi, dans la salle des assises du palais de justice de la ville. Deux dossiers extraits des archives du tribunal et anonymisés seront en effet évoqués par leurs soins dans le cadre d'une (fausse) audience correctionnelle. Le président et ses assesseurs, le procureur, l'huissier, le greffier, les avocats, les prévenus... et même un élément perturbateur dans le public : chaque élève portera pour l'occasion les habits de circonstance.

"Ce projet permet d'approfondir le programme d'éducation civique, juridique et sociale. C'est une véritable opportunité pour ces jeunes de mieux connaître le fonctionnement de la justice qui leur est souvent inconnue", souligne Adeline Py, professeur de français et d'histoire-géographie. Cette dernière semaine avant le jour J a été réservée aux ultimes répétitions dans les locaux du lycée et à la répétition générale, mardi après-midi. Objectifs : "connaître son texte,

ne pas oublier ses pense-bêtes, poser sa voix et prendre de l'assurance".

Cette possibilité de découvrir la justice de l'intérieur a été offerte à cette classe de première professionnelle, "travailleuse et motivée", dans le cadre d'un partenariat avec le lycée véusilien et le Conseil départemental de l'accès au droit.

Grâce à l'examen de deux procès, toutes les fonctions seront représentées dans les murs du tribunal de grande instance que la classe a visité en octobre. "Un dossier relate un accident de la circulation à moto. Le passager, souffrant de plusieurs fractures, est transporté à l'hôpital par les secours. Le conducteur du deux-roues était sous l'emprise de l'alcool et n'était pas titulaire du permis", résumant les élèves. Dans l'autre affaire, les faits se sont déroulés en soirée. Après une dispute avec sa petite amie et l'arrivée des policiers, le prévenu s'énerve, donne un coup de poing à un représentant des forces de l'ordre et l'insulte copieusement. La victime de ces violences et de ces outrages a dû subir huit jours d'incapacité.



Demain vendredi, des robes de magistrat et d'avocat seront prêtées aux élèves avant l'ouverture de l'audience.

Accompagnés de leur enseignante Adeline Py, mais aussi de Catherine Garcia, conseillère principale d'éducation, et d'Abdelkarim Abatoury, assistant de prévention et de sécurité, les élèves ont mis un pied dans cette aventure dès le mois d'avril avec l'intervention de Lucie Simon, agent d'accès au droit.

"Je leur a présenté les différents types de justice, les grands principes du droit et le rôle des différents intervenants". En septembre, la classe, accueillie par Jean-Paul Lassaige, président du CDAD et du tribunal, a assisté à une audience correctionnelle. Un mois plus tard, au lycée Belin, des professionnels participant au projet, Céline

Fassey, substitut de la procureure, Patrick Baud, vice-président du tribunal de grande instance, M. Gérard Pion, bâtonnier de l'ordre des avocats, ont répondu aux nombreuses interrogations des élèves. "Ils ont également abordé de manière pédagogique les comportements à risques pour une prise de conscience chez ces futurs

détenteurs de permis de conduire", précise Lucie Simon, coordinatrice du projet. Maryline Martin, assistante de justice, et elle ont guidé les élèves dans la construction des scénarios.

SEVERINE GARCHERY
jedonnemonavis@lapressedevesoul.com

Quel rôle avez-vous choisi ?



Estelle Malnati (Beaumontelles-Pin), 17 ans et demi : "Je suis l'avocate de la victime dans le dossier de l'accident de moto. Cet été, j'ai une nouvelle fois vu le film "La faille" de Gregory Hoblit, avec Anthony Hopkins et Ryan Gosling. J'ai vraiment beaucoup aimé, et en particulier les fonctions d'avocat. Avec ce projet, j'ai appris comment préparer une plaidoirie et qu'il est possible de faire appel de la décision du président du tribunal".



Didier Petrel (Autrey-lès-Cerres), 16 ans : "Je suis l'auteur présumé dans le dossier de violences et d'outrages au policier. Cela fait bizarre d'être jugé. Je garde un bon souvenir de notre visite au tribunal, lieu très impressionnant".



Mathieu Bouteiller (Echenoz-la-Méline), 17 ans : "Je suis le président dans l'affaire d'outrage et de violence à une personne dépositaire de l'autorité publique. J'avais envie d'avoir un rôle principal. Avec mes assesseurs, nous avons dû trouver la meilleure décision de jugement. Nous avons prononcé une peine de quatre ans de prison dont un an assorti d'un sursis. Le prévenu avait un casier. Dans la salle d'audience, le jour de la visite, le silence et les professionnels toujours à l'écoute m'ont impressionné".



Kevin Vivarelli (Chargey-lès-Port), 15 ans : "Je suis le prévenu dans le dossier de l'accident de moto. Passer à la barre du tribunal peut arriver à tout le monde. Respecter les lois et mesurer les risques, c'est important".



Théo Monnier (Pontarlier), 17 ans et demi : "Je suis la victime dans l'accident de moto et je dois raconter les conséquences dans ma vie de tous les jours en complément de ce que plaidera mon avocat. J'aurais bien aimé être le prévenu mais le rôle était déjà pris".



Pierre Banet (Provenchère), 16 ans et demi : "Je suis le procureur dans l'affaire d'outrage et de violence. Je prévenu a un casier bien chargé et j'ai demandé cinq ans de prison ferme. Au début, j'avais le rôle de greffier mais cela ne m'intéressait pas, j'ai pu prendre la place de Jocelyn Lepaul qui n'était pas à l'aise dans ce rôle".

Le spécialiste de la machine à coudre

à partir de **179€ TTC**

- Vente, réparation toutes marques
- Machines à coudre
- Matériel de repassage
- Pièces détachées
- Familial - Industriel
- Pressing • Retouches
- Laine Bergère de France

Des idées cadeaux

AU BONHEUR DES DAMES
49, rue François Mitterrand • PORT-SUR-SAÔNE
03 84 76 63 12

Du mardi au vendredi
9h30 - 12h et 14h - 18h30
Samedi
9h - 12h et 14h - 18h

Brocante de Noël MICROPOLIS PARC DES EXPOSITIONS DE BESANCON

Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 de 9h à 18h

Exposition "Dentelles, braderies et filets"
Exposition proposée par le Musée de Beaune-les-Oignes

GRAND RESTAURANT
Menu d'Hiver "Fondue"
Ouvert de 12h à 19h

200 EXPOSANTS sur 9 500 m²
Restauration - Bar - Parking gratuit
Entrée 3€ (gratuit jusqu'à 16 ans)

03 81 47 08 09
www.micropolis.fr